Dossier de pré-inscription 2027

Allauch Loisirs 10 à 17 ans

Page à conserver par la famille – ne pas joindre au scan



Informations importantes

- **Un seul dossier par enfant et par an**
- **Valable du 1er janvier au 31 décembre 2027**
- Remplir et signer les pages 2 à 5, joindre les pièces (voir page 6)
- Envoi du dossier rempli et signé par mail à jeunesseanimation@allauch.com ou dépôt à la Direction Animation/Jeunesse, Complexe Sportif Pié d'Autry, 9h–17h,

DOSSIER À DEPOSER AVANT LE 4 DÉCEMBRE 2026

Le dépôt du dossier ne vaut pas inscription.
Il donne accès aux campagnes de réservation en ligne
(dates communiquées par mail et sur famille.allauch.com).
Places limitées, attribuées par ordre de connexion.
Sans dossier, pas d'accès aux inscriptions.
TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.

Dates limites de dépôt selon la période souhaitée

Période	Avant le…
Vacances d'hiver 2027	**11 décembre 2026**
Vacances de printemps 2027	**5 mars 2027**
Vacances d'été 2027	**7 mai 2027**
Vacances de la Toussaint 2027	**10 septembre 2027**

Pas d'accueil de loisirs pendant les vacances de Noël.
Plus aucun dossier traité après le 30 juin 2027.

La Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône participe au financement du lieu d'accueil de vos enfants.

Enfant et Responsables

Enfant (10 à 17 ans)

Nom* Prénom*

Né(e) le* Sexe : ☐ F ☐ M Classe

École

Résidence* : ☐ foyer parental ☐ domicile de la mère ☐ domicile du père ☐ tuteur

Photo d'identité **(OBLIGATOIRE)**

Représentant légal 1 **mention obligatoire*

Nom* Prénom*

Né(e) le* Autorité parentale* : ☐ Oui ☐ Non Lien* : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur ☐ autre

Adresse*

Tél. Mobile* Profession

Mail*

Représentant légal 2

Nom Prénom

Né(e) le Autorité parentale : ☐ Oui ☐ Non Lien : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur ☐ autre

Adresse

Tél. mobile Profession

Mail

Allocataire CAF

N° allocataire (obligatoire)

Nom et prénom de l'allocataire

Nombre d'enfants à charge : …… Régime : ☐ général ☐ autre (MSA, SNCF…)

Autorisations et déclarations

Personnes autorisées à récupérer l'enfant / à prévenir en cas d'urgence

Nom	Prénom	Lien de parenté	Téléphone

J'autorise les frères et/ou sœurs mineurs, à partir de 16 ans, à pouvoir venir récupérer l'enfant inscrit ? OUI ☐ NON ☐

Quotient familial

J'autorise les services municipaux à consulter ma situation d'allocataire sur le site partenaires de la CAF :

☐ Oui ☐ Non

Déclarations

☐ J'accepte les conséquences en cas de non-respect du fonctionnement ou de tout comportement non respectueux des règles fixées par l'équipe d'animation.

L'accueil de loisirs ALSH est une structure d'accueil collectif où le respect et le partage sont des règles de vie. L'inscription à l'accueil de loisirs vaut acceptation de ces règles et tous les problèmes comportementaux répétitifs pourront amener la Direction à prendre des mesures d'éviction.

☐ J'atteste l'exactitude des renseignements figurant dans ce dossier.

☐ J'autorise mon enfant à partir seul du dispositif à 17h.

Je soussigné(e) : _____ responsable légal de l'enfant : _____

Fait à _____ Le _____

Signature d'un responsable légal :

RGPD – Responsable de traitement : Commune d'Allauch. Finalité : inscription de l'enfant en structure municipale. Destinataires : Guichet Famille et Direction Animation/Jeunesse. Les données de santé sont réservées à l'équipe d'encadrement. Durée de conservation : [à préciser]. Droits d'accès, rectification, effacement, opposition : Guichet Famille, Avenue Jean Moulin 13190 Allauch – 04 86 67 46 47 – [contact DPO à préciser]. Réclamation possible auprès de la CNIL.

Vaccinations

Je certifie que l'enfant est à jour de ses vaccinations obligatoires (copie du carnet de santé jointe). ☐ **Oui**

Allergies et santé

Allergie alimentaire : ☐ Oui ☐ Non Si oui, avec PAI* ? ☐ Oui ☐ Non

Aliments :

Allergie médicamenteuse : ☐ Oui ☐ Non Si oui, avec PAI* ? ☐ Oui ☐ Non

Médicaments (à titre indicatif) :

Autres allergies : ☐ Oui ☐ Non Si oui, avec PAI* ? ☐ Oui ☐ Non

Précisez :

Asthme : ☐ Oui ☐ Non Si oui, avec PAI* ? ☐ Oui ☐ Non

Maladie chronique : ☐ Oui ☐ Non Si oui, avec PAI* ? ☐ Oui ☐ Non

Précisez :

Notification MDPH : ☐ Oui ☐ Non Si oui, AEEH ? ☐ Oui ☐ Non

Traitement médical en cours : ☐ Oui ☐ Non (si oui, joindre une ordonnance récente)

***PAI = Projet d'Accueil Individualisé** : *est un document à retirer auprès du responsable du centre ou à récupérer dans une structure s'il y a lieu (école). Il est rempli par le médecin traitant ou l'allergologue et permet d'avoir le traitement d'urgence sur la structure. Si vous avez coché la case « non », nous vous remercions de fournir un certificat médical stipulant clairement que l'allergie de l'enfant ne nécessite pas l'établissement d'un protocole.*

L'enfant a déjà eu : ☐ angine ☐ rubéole ☐ varicelle ☐ oreillons ☐ scarlatine
☐ otite ☐ rougeole ☐ rhumatisme articulaire ☐ coqueluche

Médecin traitant **Tél.**

Antécédents médicaux / chirurgicaux ayant des répercussions sur l'accueil

Recommandations utiles des parents

INFORMATIONS MENUS REPAS : Les repas servis aux enfants dans les structures municipales sont réalisés par notre cuisine centrale. Les menus sont élaborés par une diététicienne et sont conformes aux dispositions de l'arrêté du 30 septembre 2011 sur la qualité nutritionnelle de la restauration collective. Les menus proposées durant chaque période sont mis à la disposition des familles au Guichet Famille ou en téléchargement sur le site « ***Espace famille d'Allauch*** » rubrique « ***Infos pratique*** ». Il est rappelé que le service Restauration est dans l'impossibilité matérielle de proposer des menus de substitution. Nous vous remercions de votre compréhension.

Autorisations annexes

Enfant : ……

Responsable(s) légal(aux) : ……

I. Droit à l'image

☐ **J'autorise** ☐ **Je n'autorise pas**

le Service Communication de la Commune d'Allauch à photographier mon enfant et à diffuser ces images sur ses supports : magazines municipaux, dépliants, livrets, cartes de vœux, www.allauch.com et page Facebook Allauch officiel. Autorisation valable 1 an, personnelle, incessible, révocable à tout moment. Base légale : consentement (art. 6.1 a RGPD) ; données conservées 2 ans. Contact : Service Communication – Mairie d'Allauch – BP 27 – 13718 Allauch Cedex. Réclamation possible auprès de la CNIL.

Informatique et Libertés (RGPD) : Les informations sont enregistrées par la commune d'Allauch pour le recueil du droit à l'image, sur la base légale du consentement (article 6.1 a) du RGPD). Les données seront communiquées seulement au service communication de la commune d'Allauch et sont conservées pendant deux ans. Vous pouvez accéder, rectifier, demander l'effacement, limiter le traitement, ou retirer à tout moment votre consentement, ainsi qu'exercer votre droit à la portabilité des données. Pour exercer ces droits ou pour toute question, vous pouvez contacter le Service Communication – Mairie d'Allauch-BP 27 – 13718 Allauch Cedex. Une réclamation peut être adressée à la CNIL si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés.

II. Prise en charge médicale et transfert à l'hôpital

☐ **J'autorise** ☐ **Je n'autorise pas**

le personnel municipal à faire le nécessaire pour la prise en charge de mon enfant par les services de secours (pompiers, SAMU) et son transfert à l'hôpital en cas d'accident grave pendant l'accueil. Autorisation valable 1 an, révocable à tout moment.

Signatures des deux représentants légaux (obligatoires)

Fait à _____ Le _____

Tuteur 1 (lu et approuvé)

Tuteur 2 (lu et approuvé)

Informatique et Libertés (RGPD) : Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre l'inscription d'un enfant dans une structure municipale. Les destinataires des données sont le Guichet Famille et le service Animation/Jeunesse d'Allauch. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, exerçable auprès du Guichet Famille, Avenue Jean Moulin 13190 Allauch. Vous pouvez également vous opposer au traitement des données vous concernant pour des motifs légitimes.

Pièces à fournir

Avec le dossier complet et signé (pages 2 à 5), de préférence par mail à jeunesseanimation@allauch.com ou à déposer à la Direction Animation/Jeunesse de 9h à 17h

Pièces obligatoires

☐ 1 photo d'identité (collée en page 2)

☐ Copie des vaccinations à jour (carnet de santé)

☐ Attestation d'assurance responsabilité civile scolaire / extra-scolaire

☐ Brevet de natation 25 ou 50 m

☐ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz ou eau) **Pas de facture internet, ni telephone**

☐ Attestation CAF du quotient familial en cours

☐ Sans CAF : avis d'imposition 2026 (revenus 2025) ; couple non marié ni pacsé : l'avis de chacun

À défaut d'un de ces documents, le tarif le plus élevé est appliqué (18,50 €/jour).

Cas particuliers

Nouveaux arrivants

Contrat de location ou acte de propriété + assurance habitation, ou quittance d'énergie de moins de 3 mois + compromis de vente (dossier en attente de l'acte définitif).

Personnes hébergées

Attestation sur l'honneur de l'hébergeant, sa pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une attestation d'assurance habitation, un bail ou un acte de propriété.

Au nom de l'hébergé : attestation de changement d'adresse CAF (« hébergé chez »), dernier avis d'imposition ou de non-imposition, attestation Sécurité sociale, France Travail ou dernier bulletin de salaire.

Des justificatifs supplémentaires peuvent être demandés ultérieurement.